

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Soixante-neuvième session du Comité permanent  
Genève (Suisse), 27 novembre – 1 décembre 2017

Questions administratives et financières

Accès aux financements

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL :  
RAPPORT DU SECRETARIAT

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.

Historique

2. À sa 17<sup>e</sup> session (CoP17, Johannesburg, 2016), la Conférence des Parties a adopté les décisions 17.10 à 17.16, *Accès au financement*, incluant les décisions 17.10 et 17.11 qui font référence au *Fonds pour l'environnement mondial* (FEM) comme suit :

17.10 *Les Parties sont encouragées à :*

- a) *poursuivre leurs efforts pour inclure les priorités CITES dans leurs Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) afin de renforcer l'accès au financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ;*
- b) *contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets du FEM qui pourraient contenir des éléments relatifs à l'application de la CITES, en communiquant avec leurs homologues du FEM et en les informant sur les obligations et processus CITES pertinents ; et*
- c) *surveiller étroitement les progrès du Programme mondial pour la vie sauvage du FEM et de ses projets, afin de renforcer les capacités des Parties à s'acquitter de leurs obligations au titre de la CITES.*

17.11 *Le Secrétariat :*

- a) *communique les priorités de la CITES au FEM pour que celui-ci les prenne en compte lors de la définition de sa stratégie pour la biodiversité dans le cadre du FEM-7, conformément au mandat du FEM ;*
- b) *contribue au Programme mondial pour la vie sauvage du FEM pour faire en sorte que les projets du FEM dans le cadre de ce programme soient, dans la mesure du possible, cohérents avec les décisions et résolutions de la CITES et contribuent à l'amélioration de l'application de la Convention ;*
- c) *continue, en collaboration avec le Secrétariat de la CDB ainsi qu'avec le Secrétariat du FEM, à renforcer la stratégie pour la biodiversité du FEM-7 et notamment sa composante relative aux espèces ; et*

- d) *fait rapport sur les progrès au Comité permanent et à la Conférence des Parties, si approprié.*

Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la décision 17.11

3. Le Secrétariat a transmis les résultats de la CoP17 au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) par écrit et par une communication orale. Le Secrétaire général de la CITES a notamment rencontré la Directrice générale et Présidente du FEM lors d'une mission à Washington DC en mars 2017, où il a remercié le FEM pour les progrès réalisés dans le cadre du Programme mondial pour la vie sauvage (GWP - *Global Wildlife Program*). Il a également encouragé le FEM à renforcer son soutien à la lutte contre le commerce illégal des espèces sauvages dans la stratégie pour la biodiversité dans le cadre du FEM-7. La Directrice générale et Présidente du FEM a déclaré que le FEM souhaitait veiller à ce que le Programme mondial pour la vie sauvage appuie la mise en œuvre des décisions pertinentes de la CITES.
4. Au total, 20 projets dans 19 pays font désormais partie du Programme mondial pour la vie sauvage, incluant ceux qui sont encore en cours d'élaboration. Les projets sont énumérés dans le tableau ci-dessous et une demande a été envoyée à l'équipe du Secrétariat du Programme mondial pour la vie sauvage basée à la Banque mondiale afin qu'elle fournisse un aperçu plus détaillé des projets nationaux dans un document d'information.

Pays	Agences nationales chefs de file	Agence de mise en œuvre	Budget (en millions d'USD)
Afghanistan	National Environmental Protection Agency Ministry of Agriculture, Immigration & Livestock	PNUD <sup>1</sup>	2,7
Botswana	Ministry of Environment & Tourism	PNUE <sup>2</sup>	6
Cameroun	Ministry of Forests & Wildlife	PNUD	4
Congo	Ministry of Forest Economy & Sustainable Development	PNUD	3,1
Congo	Ministry of Forest Economy & Sustainable Development	Banque mondiale	6,5
Éthiopie	Ministry of Environment & Forests	PNUD	7,3
Gabon	National Agency of National Parks   Directorate General for Fauna & Protected Areas (DGFAP)	Banque mondiale	9,1
Inde	Ministry of Environment, Forests & Climate Change	PNUD	11,5
Indonésie	Ministry of Environment & Forestry Indonesian Police Department	PNUD	7
Kenya	Ministry of Environment, Water & Natural Resources Kenya Wildlife Service	PNUD	3,8
Malawi	Ministry of Natural Resources, Energy & Mining Ministry of Agriculture Irrigation & Water Department	PNUD	5,6
Mali	Ministry of Environmental Protection Ministry of Environment & Sanitation National Directorate of Water & Forests	PNUD	4,1
Mozambique	National Agency for Conservation Areas (ANAC)	PNUD	15,8
Philippines	Department of Environment & Natural Resources	Banque asiatique de développement	1,8
Afrique du	Department of Environmental Affairs	PNUE	4,9

<sup>1</sup> *Programme des Nations Unies pour le développement.*

<sup>2</sup> *Programme des Nations Unies pour l'environnement.*

Pays	Agences nationales chefs de file	Agence de mise en œuvre	Budget (en millions d'USD)
Sud	South Africa National Biodiversity Institute (SANBI) SANParks		
Tanzanie	Ministry of Natural Resources & Tourism, Wildlife Division	PNUD	5,4
Thaïlande	Department of National Parks, Wildlife & Plant Conservation	PNUD	4
Viet Nam	Ministry of Natural Resources & Environment Ministry of Agriculture Ministry of Public Security Ministry of Justice	Banque mondiale	3
Zambie	Department of National Parks and Wildlife	Banque mondiale	8,1
Zimbabwe	Ministry of Environment, Water & Climate	PNUD	10

5. Le Secrétariat continue de prendre part au Comité directeur du Programme mondial pour la vie sauvage en tant que membre non engagé dans la mise en œuvre afin d'assurer les liens entre le Programme et la CITES. Il a assisté aux réunions virtuelles du Comité directeur du Programme ainsi qu'aux sessions GWP régulières sur la gestion des connaissances. Le Secrétariat a également participé aux réunions en face-à-face suivantes, liées au Programme mondial pour la vie sauvage :
- Le Gouvernement du Gabon et le Programme mondial pour la vie sauvage ont convoqué une conférence technique intitulée « *Réduire les conflits et renforcer la coexistence entre les hommes et les espèces sauvages* », à La Lopé et à Libreville, du 3 au 7 avril 2017<sup>3</sup>. La CITES était représentée par l'Administrateur de soutien sous-régional du programme MIKE ;
  - le *Symposium Afrique-Asie sur le renforcement des cadres juridiques pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages*, à Bangkok, du 4 au 6 juillet 2017, coorganisé par le PNUE et le PNUD, sous les auspices du Groupe de travail interagence des Nations Unies sur le commerce illégal des espèces sauvages et des produits forestiers. La CITES est un membre fondateur du groupe de travail interagence. Le Secrétariat a coorganisé l'une des sessions et ses membres ont agi en tant que personnes ressources ;
  - Au moment de la rédaction du présent rapport, il était prévu que la réunion annuelle du Programme mondial pour la vie sauvage se tienne à New Delhi du 2 au 6 octobre 2017 et qu'elle réunisse tous les représentants nationaux des projets ainsi que les membres du Comité directeur du programme. La planification de la réunion étant alors encore provisoire, le Secrétariat fournira oralement des informations actualisées lors de la présente réunion.
6. Le Secrétariat a travaillé avec l'équipe de coordination du Programme mondial pour la vie sauvage pour organiser un séminaire en ligne sur la gestion des connaissances ayant pour thème la « *Mise en place des permis CITES électroniques pour améliorer le contrôle du commerce des espèces sauvages* ». Ce séminaire a rassemblé le plus grand nombre de participants de toutes les sessions GWP sur la gestion des connaissances tenues jusqu'à présent (avec environ 40 personnes en ligne). Dans le prolongement du séminaire, le Secrétariat a fourni un appui technique direct à un certain nombre de pays pour des propositions de projets dans le domaine des permis électroniques.
7. Le Programme mondial pour la vie sauvage travaille en étroite collaboration avec le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC) afin de soutenir des activités ciblées en dehors du circuit régulier du FEM, et d'assurer une coordination et une collaboration efficaces entre les initiatives en cours. Ces activités compléteront également les projets nationaux du

<sup>3</sup> Voir <http://www.worldbank.org/fr/news/press-release/2017/04/03/global-wildlife-program-partners-with-gabon-to-promote-human-wildlife-coexistence>.

Programme mondial pour la vie sauvage en synchronisant et tirant parti du soutien de l'ICCWC pour promouvoir la lutte contre la fraude relative aux espèces sauvages. Neuf de ces activités ont été initialement suggérées par l'ICCWC, dont trois ont reçu l'approbation du Programme mondial pour la vie sauvage pour un financement (partenaire principal de l'ICCWC entre parenthèses) :

- Répertoire des experts en la matière (Banque mondiale, 18 000 USD) ;
- Mise en œuvre du programme de formation de l'ICCWC sur la lutte contre le blanchiment d'argent au Kenya et en Tanzanie (Banque mondiale, 62 680 USD) à l'appui de la décision 17.83 b) de la CITES ;
- Lignes directrices anti-corruption relatives au commerce illégal des espèces sauvages visant à promouvoir l'intégrité et l'éthique des politiques, et à réduire les risques de corruption dans la chaîne du commerce (ONU DC<sup>4</sup>, 75 000 USD) à l'appui de la décision 17.83 a) de la CITES.

#### Recommandation

8. Le Comité permanent est invité à prendre note des informations fournies dans ce rapport.

---

<sup>4</sup> Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.